

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 05 Avril 2023	Séance du Mardi 11 Avril 2023
Président de séance	M. Claude REVEL	L'An Deux Mille Vingt-trois, le onze Avril à 17 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Secrétaire de séance	Mme Marie PASSIEUX	
	Votes : 39	
Présents : 32	Pour : 39	
Absents : 6	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	
Rapporteur	Francis BARDEAU	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), Mme Christiane FULCRAND (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), M. Patrick JAURES (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Aleix BERTRAND (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérard VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières) représentée par M. Olivier BRUN (Fontès), Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault) représenté par M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan) représentée par M. Aleix BERTRAND (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran).

Absent(e)s : M. Arnaud MOULS (Canet), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Grégory GUERIN (Paulhan), M. Jean-Claude CLOZIER (Salasc), M. Laurent ALBERT (Villeneuveville).

Action de valorisation des propriétés et espaces publics communaux – Affectation des subventions d'investissement

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'alinéa V de l'article L.5214-16,

Vu les délibérations n°2021.10.05.02, n°2022.05.24.04 et n°2023.03.21.02 portant attribution de subventions d'investissement pour la mandature 2020-2026,

Vu le règlement d'attribution d'aides à l'action de valorisation des propriétés et espaces publics communaux en vigueur, approuvé par délibération n°2018.10.03.03 du 3 Octobre 2018.

Dans le cadre de l'action de valorisation des propriétés et espaces publics communaux, les communes membres ont formulé les demandes de subventions d'investissement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

Commune	Désignation de la demande	Montant HT prévisionnels des travaux	Projet incluant l'accessibilité	Montant de la subvention
Nébian	Réfection de la toiture de l'atelier technique	64 594,46	NON	31 409,55





Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'octroi de la subvention d'investissement telle que décrite dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

<p>La secrétaire de séance,</p>   <p>Marie PASSIEUX</p>	<p>Le Président de la Communauté de communes du Clermontais,</p>   <p>Claude REVEL</p>
---	--